



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES

POLICE MUNICIPALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR

Solliès-Pont, le 22 août 2018

## ARRÊTÉ

### portant sur la fermeture provisoire du skate-park pour cause de travaux

N° Départ : 58/2018/97/PM/SG

**Le maire de Solliès-Pont,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants ;

**Vu** la demande présentée par le directeur des services techniques pour une fermeture du skate-park afin d'effectuer des travaux pour une mise en sécurité

**Considérant** Que l'état actuel du skate-park constitue un danger pour la sécurité des utilisateurs et afin de prévenir ces risques, il y a lieu de fermer temporairement le site.

# ARRÊTE

**Article 1 :** Pour des raisons de sécurité, l'accès au skate-park situé avenue des Oiseaux est provisoirement interdit au public, à compter du mercredi 22 août 2018 07 heures, et ce pour une durée indéterminée.

**Article 2 :** La réouverture du site ne pourra intervenir qu'après une mise en conformité.

**Article 3:** La Police Municipale sera chargée de faire respecter le présent arrêté, tout contrevenant pourra se voir verbaliser

**Article 4 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

- Madame la Directrice Générale Adjointe des services
- Monsieur le Directeur des Services Techniques
- Monsieur le Chef de service de la Police Municipale

Le Maire,

Docteur André GARRON



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Docteur André GARRON'. The signature is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE SOLLIES-PONT' at the top, 'R.F.' in the center, and '(Var)' at the bottom, flanked by two stars. The stamp also features a central emblem with a crown and other heraldic symbols.